Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

CRAS-SUR-REYSSOUZE

A LA DÉCOUVERTE DU

Marais de l'étang Bizadan

un espace naturel remarquable

Un petit joyau naturel...

Dans le sud de la Bresse, plusieurs étangs subsistent, à l'instar de ceux de la Dombes toute proche. Parmi eux, l'étang Bizadan, une relique des temps anciens, plutôt originale. L'étang accueille sur ses berges des milieux marécageux qui regorgent d'eau… et de vie !

Couvert de plantes aquatiques et serti d'un écrin de forêt qui se teinte de belles couleurs à l'automne, Il offre des paysages de nature variés, à admirer au fil des saisons.

Le marais de Bizadan est situé dans le sud de la Bresse sur la commune de Cras-sur-Reyssouze.

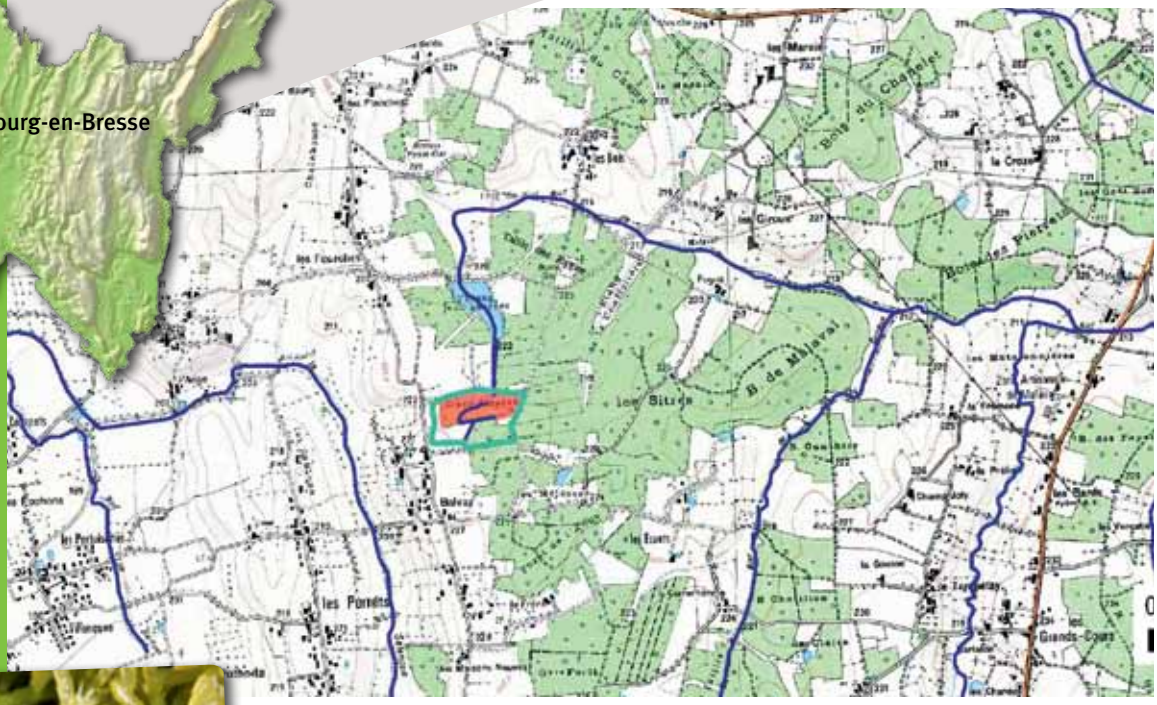

Véritables éponges naturelles, les sphaignes sont capables d'absorber jusqu'à 26 fois leur poids sec en eau.

L'Homme à l'origine de l'étang

A composante principalement argileuse, le sol bressan est assez imperméable, d'où les nombreuses zones humides que dévoilent les creux du relief. Ce sol a été drainé pour permettre l'exploitation de la terre et la concentration des eaux à l'aval des drains, lesquelles étaient mises à profit pour la production de poissons : des digues servaient à retenir l'eau et former ainsi de petits étangs.

D'où vient toute cette eau ?

L'eau provient d'un fossé mais aussi directement de la pluie. Sous la partie supérieure du sol se trouve une couche d'argile imperméable, retenant l'eau qui afflue. C'est pourquoi les abords de l'étang sont gorgés d'eau une grande partie de l'année.

A leur mort naturelle, les plantes sont transformées par la faune du sol mais aussi par des réactions chimiques qui nécessitent de l'oxygène. La quasi permanence d'eau entrave ce phénomène et la matière organique s'accumule, formant un marais.

Des zones utiles...

L'étang Bizadan et les milieux marécageux qui le bordent jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau. En stockant puis en restituant progressivement l'eau comme des éponges, ils régulent les écoulements.

En France, malheureusement, cette capacité de régulation des eaux a été largement entamée par la destruction de vastes surfaces de zones humides, depuis le début du XXe siècle (plus de 70% de ces milieux ont disparu en France).

Une nature exceptionnelle

Attention c'est acide !

Il y a 3 à 5 millions d'années, un vaste lac occupait la Bresse actuelle. Son comblement progressif et la fonte des glaciers occupant la Dombes ont laissé des sédiments. Ces matières contiennent de la silice, ce qui rend le sol et l'eau acides.

Cette acidité accroit la lenteur de la décomposition de la litière des arbres, l'eau se charge donc peu en matière organique. Ces conditions qui restent rarement réunies dans la nature, permettent le développement sur le site d'une végétation humide très spécialisée.

Protégée en France, la libellule leucorrhine à gros thorax a besoin de milieux en eaux pendant plus de deux ans consécutifs pour que ses larves se développent.

Des espèces insolites

Herbiers aquatiques, prairies, boisements d'aulnes (ou vernes)… la diversité de milieux illustre ces conditions spécifiques. Devenues rares à l'échelle du département, nombreuses sont les espèces remarquables qui prospèrent. Ainsi, la laîche allongée se plait dans les boisements d'aulnes.

A l'inverse, les bordures de l'étang où se maintiennent des mares se couvrent de gazons quand le niveau d'eau baisse. Les plantes sont très petites et rares, comme le Scirpe flottant ou celui à nombreuses tiges.

Le séneçon des marais et l'écuelle d'eau ont besoin d'une eau en grande quantité dans le sol.

Le sonneur à ventre jaune est un crapaud atypique : il sonne durant la saison des amours ! Lorsqu'il se sent menacé, il se retourne et fait le mort, montrant son beau ventre coloré. Tout pour plaire ! Si vous n'êtes pas convaincus regardez sa pupille : elle à la forme d'un coeur

Un site façonné par les hommes

Les plantes des marais étaient autrefois beaucoup utilisées pour la litière des animaux : roseaux appelés aussi blache ou canalons, laîches…

Carte de Cassini (XVIIe siècle) à gauche et carte de l'Etat-Major (1866) à droite

Des systèmes agricoles traditionnels

Le marais de l'étang Bizadan a longtemps été exploité dans un but agricole : il était régulièrement fauché et pâturé (en dehors des secteurs les plus humides). Ces pratiques ont été très bénéfiques : elles ont freiné la dynamique naturelle de la végétation et permis aux plantes herbacées de se maintenir. Sans cela, il n'y aurait probablement plus que des bois d'aulnes et de frênes !

Et aujourd'hui

La pêche traditionnelle n'est désormais plus pratiquée sur le site. Celui-ci reste toutefois apprécié des promeneurs et naturalistes qui viennent se détendre près de l'étang et profiter de ses curiosités naturelles. Les espaces à proximité sont exploitées pour la production de céréales, l'élevage, le bois de chauffage et le stockage de gaz en sous-sol.

Des acteurs pour un projet

Un site menacé

Depuis l'abandon des pratiques agricoles, la forêt progresse peu à peu. Or, comme les arbres consomment beaucoup d'eau, leur développement se fait au détriment des plantes herbacées, auxquelles appartiennent la plupart des espèces remarquables et qui jouent un rôle-clé pour l'épuration des eaux. C'est donc à la fois la biodiversité et les services rendus gratuitement par le marais qui se voient menacés.

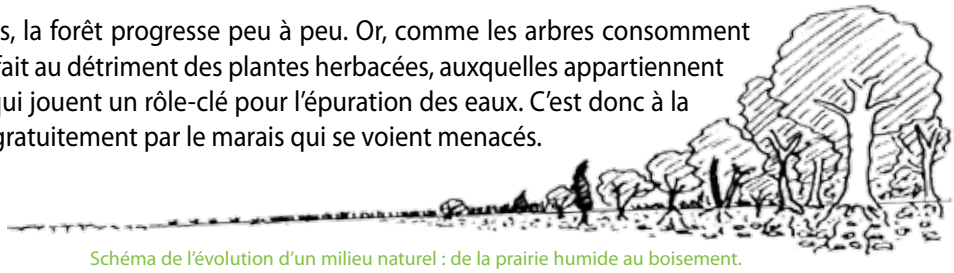

Schéma de l'évolution d'un milieu naturel : de la prairie humide au boisement.

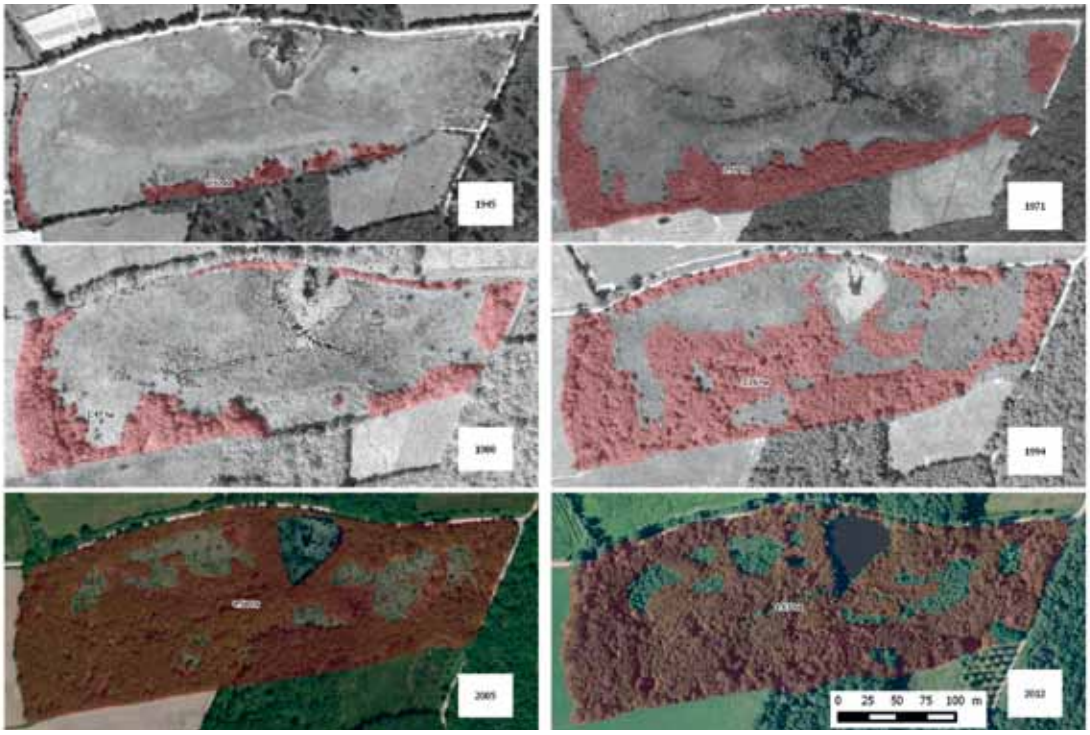

Évolution des milieux boisés.

Ensemble pour préserver le marais !

Pour conserver les milieux naturels du site, le CEN a acquis une grande partie des parcelles. La Commune de Cras-sur-Reyssouze a soutenu cette démarche.

Ces acquisitions, des études et l'élaboration d'un plan de gestion ont bénéficié du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ain et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La réalisation des actions prévues par la suite pourra bénéficier de leur aide.

La société Storengie qui exploite un important site de stockage de gaz à Etrez pourrait accompagner cette démarche.

Enfin, l'appui technique d'autres partenaires a été précieux notamment pour la mise en évidence de l'intérêt écologique du site (Groupe de recherche pour les libellules sympetrum, Conservatoire botanique national alpin, Société des naturalistes et archéologues de l'Ain…). Un comité de pilotage associe maintenant ces diverses personnes.

Le comité de pilotage *est un lieu d'échanges où l'ensemble des acteurs et usagers du site participe à la construction du projet dans un objectif de préservation du patrimoine nature et culturel. A partir des éléments scientifiques et techniques que présente le Conservatoire, le comité de pilotage apporte les adaptations qu'il juge nécessaires. Le CEN est chargé d'animer cette réflexion collective puis il propose les actions de gestion, les met en œuvre et contrôle leur efficacité.*

Le plan de gestion *est un document qui détaille les objectifs et les actions proposées pour la préservation du patrimoine sur un site donné. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre les interventions réalisées.*

Un projet, quatre objectifs

Préserver durablement le marais de Bizadan

Epurer les eaux

Pour que les matières organiques en suspension dans le marais puissent être transformées en minéraux et assimilées par les plantes herbacées, il faut du temps. Il est donc essentiel que l'eau qui s'écoule vers l'étang reste plus longtemps dans le marais. De plus, les plantes herbacées jouant un rôle-clé dans le processus de dépollution, il faut veiller à ce qu'elles puissent bien se développer.

Réguler les eaux

Le stockage d'eau par le marais contribue, quand il y a de fortes pluies, à limiter les inondations des rivières en aval. En période de sécheresse c'est l'inverse. Il y a un effet tampon. Pour qu'il soit optimal, il est nécessaire qu'il n'y ait pas que des arbres car ceux-ci consomment beaucoup d'eau et prennent de la place. En plus, ils concurrencent le développement des plantes herbacées remarquables.

Sensibiliser et informer

La valorisation du patrimoine culturel, économique et naturel et la sensibilisation aux services rendus par le marais permettra de faire comprendre les enjeux de leur conservation.

Préserver les continuités écologiques

Plusieurs espèces remarquables ont besoin de milieux complémentaires à proximité du site pour leur conservation. Il leur faut avant tout pouvoir y accéder. Les corridors sont peu connus et il est nécessaire de les étudier pour évaluer les dégradations et menaces et savoir quelles actions sont menées.

Vérifier les réactions de la nature

Un regard permanent sur l'efficacité des opérations réalisées est indispensable. Des suivis scientifiques sont nécessaires pour observer l'efficacité des actions menées et mesurer l'évolution des milieux naturels, de la faune et de la flore.

Les actions prévues entre 2017 et 2023

Epurer les eaux

- réhausse du déversoir et ajout d'un système de régulation
- régulation du niveau d'eau
- creusement d'une mare tampon (abattage et dessouchage au préalable)
- étrépage (suppression de la couche superficielle de sol)

Réguler les eaux

- arrachage mécanique d'arbustes
- coupe d'arbustes
- broyage avec exportation de la matière végétale

Sensibiliser et informer

- animations pédagogiques
- aménagements d'interprétation (étude, conception et pose)

Préserver les continuités écologiques

- recherche sites relais espèces remarquables mobiles

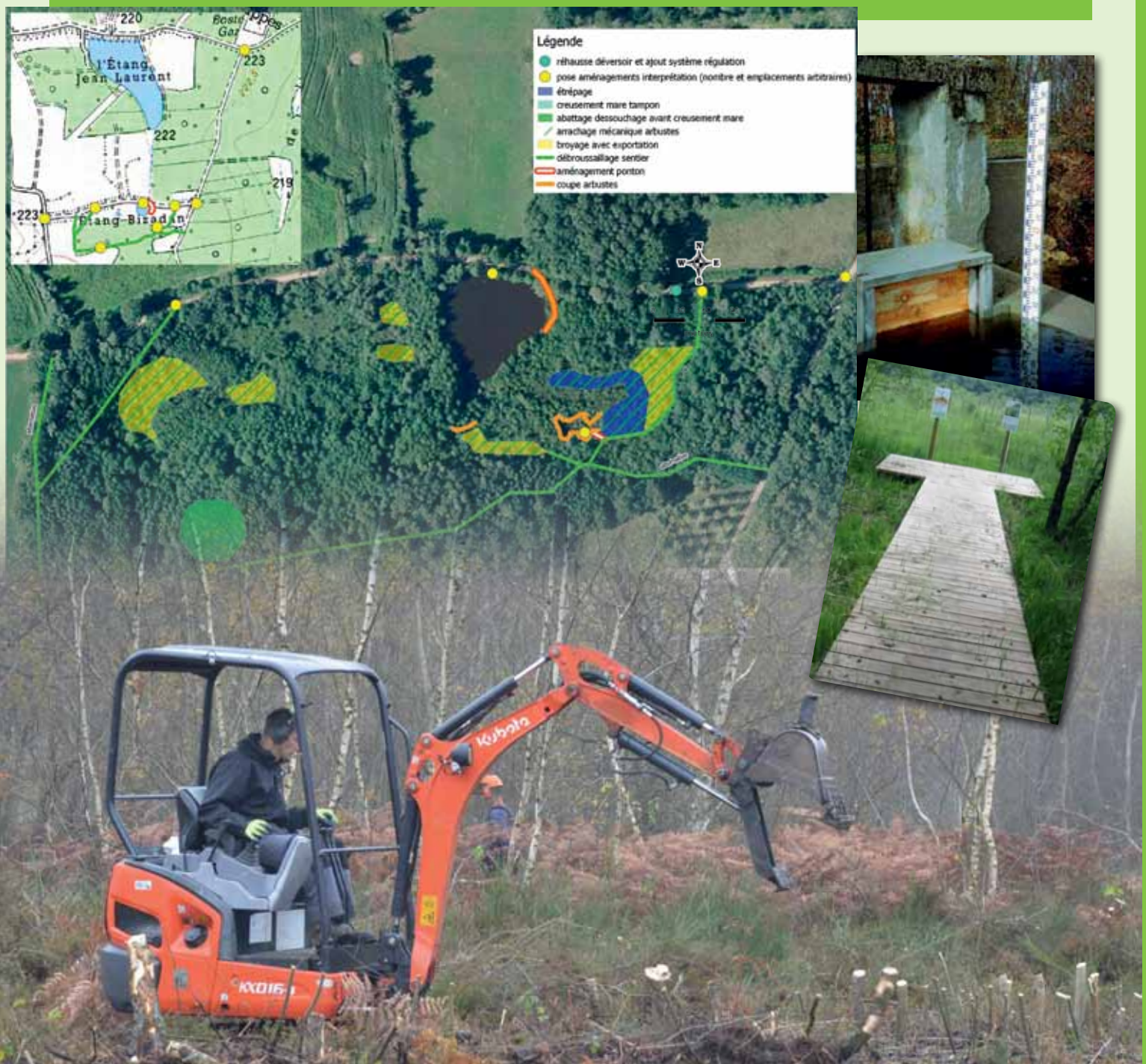

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE POUR FAVORISER CE PROJET ?

Contribuer à transmettre cette information.

Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.

Apporter votre point de vue lors des réunions du comité de site, celui-ci est important et sera écouté.

Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.

Nous signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.

Le plan de gestion 2014 - 2023 du marais de Bizadan est disponible dans son intégralité sur demande.

CEN RHÔNE-ALPES / Antenne Ain
Emmanuel AMOR
emmanuel.amor@espaces-naturels.fr
Tél. 04 74 34 37 35
Château Messimy
01800 CHARNOZ-SUR-AIN
www.cen-rhonealpes.fr

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Agir ensemble, c'est notre nature !

Les Conservatoires l'espaces naturels sont des partenaires techniques, créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Depuis plus de 25 ans, le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes intervient sur le terrain, aux côtés des acteurs locaux. Spécialiste de la gestion innovante d'espaces naturels à enjeux, il facilite l'émergence de projets allant dans le sens d'une meilleure prise en compte des espaces naturels.

Conception et mise en forme : Cen Rhône-Alpes
Cartes : IGN Scan 25 - IGN et IGN BD Ortho
Crédits photos : © Cen Rhône-Alpes, P. GOUBET, J. Pruniaux

AVRIL 2017

Programme réalisé en partenariat avec :

Commune de Cras-sur-Reyssouze

storengy

Et grâce au soutien financier de :

AIN 01 le Département

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE établissement public de l'État